



Légende

-  Fonctionnement du chauffage d'appoint uniquement
Pas de fonctionnement de l'unité extérieure

Remarque

Le fonctionnement de l'unité extérieure dans la plage de température $-7\text{ °C} \sim -15\text{ °C}$ est possible après activation du réglage sur site conformément au manuel d'installation et dans l'une des conditions suivantes :



- L'altitude du lieu d'installation de l'unité extérieure inférieure à 1000 m.
- L'altitude du lieu d'installation de l'unité extérieure est comprise entre 1000 m et 1500 m ET l'unité extérieure est équipée d'un dispositif de chauffage de plaque inférieure.
- L'altitude du lieu d'installation de l'unité extérieure est comprise entre 1000 m et 2000 m ET l'unité extérieure est équipée d'un dispositif de chauffage de plaque inférieure ET il n'y a ni rivière ni lac à moins de 3 km du lieu d'installation.